

plaies. Taxée hier d'excès d'indignité, on accorde aujourd'hui à la France un excès d'honneur qui apparaît, à bien y réfléchir, comme un moyen commode pour d'autres d'échapper à leurs responsabilités et à leurs devoirs. Et ce n'est pas le moindre de ses devoirs, pour la communauté internationale, que de se mobiliser et de tenir ses promesses.

Plus que jamais, le déploiement rapide de la MINUAR est une priorité. Parce que le mandat confié à la France n'excède pas deux mois, mais aussi parce qu'en dehors de la zone où s'exerce notre action les violences continuent. Les bombardements dont Kigali est toujours victime frappent indistinctement les populations civiles empêchent l'évacuation des blessés et des orphelins et rendent hasardeux l'acheminement de l'aide humanitaire. L'absence de cessez-le-feu et de règlement politique conduit au gonflement constant du nombre des personnes déplacées, qui fuient les zones de combats, et des réfugiés qui fragilisent encore les pays voisins.

Qu'attend-on pour que la nouvelle MINUAR soit opérationnelle ? La France a déjà indiqué qu'elle équiperait certains contingents. Les Etats-Unis ont commencé à livrer du matériel. La MINUAR existe sur le papier mais le Secrétaire général des Nations unies avoue n'avoir "aucun engagement concret". Combien de milliers de morts faudra-t-il encore pour que les bonnes résolutions prises à New York deviennent réalité ? J'appelle à une véritable mobilisation générale pour que, dans les grandes capitales, chaque responsable soit prêt à répondre à l'appel lancé par M. Boutros-Ghali. La France est prête à l'épauler et multiplie en ce moment les démarches en ce sens.

Règlement politique - accords d'Arusha - Commission d'enquête sur les massacres

Sur le plan politique, un règlement équilibré et durable est indispensable. Un canevas existe, celui des accords d'Arusha, même s'il devra être aménagé. Qu'on ne commette pas l'erreur de penser qu'il peut y avoir une solution militaire à la crise du Rwanda. Les dirigeants du FPR, avec lesquels nous entretenons un dialogue constant, en Europe et sur place, sont les premiers à reconnaître qu'aucune solution n'existe en dehors d'un partage du pouvoir sous une forme ou sous une autre. Il convient d'aider les parties à reprendre le dialogue. C'est le rôle du représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies. L'organisation de l'Unité africaine et les pays voisins du Rwanda peuvent et doivent l'y aider.

Mais le retour au dialogue ne pourra se faire que si les responsables des massacres sont écartés, jugés, punis. La France est prête à apporter sa contribution aux instances internationales (Haut-commissaire aux Droits de l'homme, rapporteur spécial, commission d'enquête) chargées d'établir la vérité. Nos soldats recueillent au fur et à mesure qu'ils circulent dans leurs zones d'intervention des témoignages sur les massacres. Ces informations doivent servir à ceux qui sont chargés de les rassembler.

Enfin, pour venir en aide aux populations en détresse et pour commencer, le moment venu, à reconstruire le Rwanda, la mobilisation internationale sur le plan hu-

manitaire est également indispensable. La France ne peut couvrir seule des besoins d'une pareille ampleur. J'ai saisi les agences des Nations unies, les ONG, nos partenaires des pays développés. Ils doivent faire preuve de la même rapidité et de la même efficacité qu'ils ont démontrées pour venir en aide aux réfugiés hors du Rwanda.

La France, devant l'urgence et l'impuissance de la communauté internationale, est intervenue au Rwanda parce qu'il n'était plus moralement possible de déplorer les massacres les bras croisés. Ceux qui ont déjà choisi de nous accompagner n'ont pas été effrayés par l'ampleur de la tâche. Ils l'ont fait au nom du même idéal : remplir leur devoir d'homme. Aujourd'hui, ce doit être la responsabilité de tous.

PARIS, 3 JUILLET 1994

Rwanda - Interview du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à France 2

Rwanda - intervention française - déroulement des opérations

Q - Pourquoi cette décision de créer une zone humanitaire sûre au Rwanda ?

R - Depuis quelques jours, la situation se dégrade sur le terrain, les combats s'intensifient et cela risque de provoquer un nouvel exode de population, avec les risques de massacres qui en découleraient.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement a demandé à notre représentant permanent aux Nations unies de saisir le Conseil de sécurité d'une nouvelle initiative française. Si nous ne voulons pas voir les combats nous amener petit à petit à nous retirer vers la frontière entre le Rwanda et le Zaïre, il faut - et c'est la proposition que nous avons faite - créer une zone humanitaire sûre dans la partie sud-ouest du pays, plus précisément dans les districts de Cyangugu, de Gikongoro et de Kibuye, de façon, dans cette zone, à faire en sorte que les populations soient mises à l'abri de toute menace, d'où qu'elle vienne. Et les forces franco-sénégalaises auront donc cette mission.

Q - Est-ce à dire que le dispositif humanitaire français, à l'heure actuelle, n'est pas sûr ?

R - Bien sûr qu'il l'est ! C'est parce que nous y sommes, précisément, qu'un certain nombre d'initiatives ont permis de sauver des populations. En ce moment même, nous sommes en train d'évacuer 600 orphelins qui étaient menacés à Butare. Nous allons les mettre en sécurité au Burundi. C'est pour continuer à assumer cette mission, devant la progression des combats, que nous avons pris cette nouvelle initiative.

Dans le même temps, la partie diplomatique qui se joue est extrêmement importante et d'une grande urgence. Nous avons réitéré nos appels au cessez-le-feu, le Président de la République sera demain en Afrique du Sud et évoquera de nouveau cette question avec Nelson Mandela et de notre côté nous gardons le contact, en permanence, d'une part avec le gouvernement

intérimaire et, d'autre part, avec le Front patriotique rwandais. Notre émissaire rencontrera aujourd'hui même M. Bihozagara pour le tenir informé des intentions françaises.

Contacts avec les belligérants - relais avec une MINUAR renforcée

Q - Sur ce point, quelles sont vos relations avec le FPR et qu'en est-il des incidents qui ont eu lieu hier à Butare ?

R - Les relations sont constantes. Comme nous l'avons dit, il ne s'agit pas pour nous de prendre parti d'un côté ou de l'autre, et dans la zone humanitaire sûre que je viens d'évoquer, nous protégerons les populations face à toutes les agressions, d'où qu'elles viennent, de quelque côté qu'elles viennent.

De cela, nous avons informé les différentes parties, et je crois qu'on peut dire que grâce à ce travail de contact, qui est permanent et qui va continuer, les préventions initiales contre l'opération ont beaucoup diminué. Tout le monde a constaté ce que faisaient les soldats français et les soldats sénégalais : sauver les populations, sauver les religieux, sauver les orphelins, sauver les réfugiés dans les camps. Qui peut s'opposer à un tel travail ? C'est la raison pour laquelle, petit à petit, les soutiens se manifestent.

Mais il ne faut pas perdre de vue l'objectif. L'objectif, ce n'est pas de pérenniser cette opération, ce n'est pas le statu quo. L'objectif, c'est le cessez-le-feu, c'est la reprise du processus d'Arusha et c'est le déploiement de la force des Nations unies - ce qu'on appelle la MINUAR - le plus vite possible sur le terrain. C'est la raison pour laquelle nous prenons des contacts tous azimuts. Je suis moi-même ce soir au Caire - vous savez que les Egyptiens ont annoncé eux-mêmes l'envoi d'un dispositif humanitaire. Nous étions le Premier ministre et moi, hier, en Pologne. Nous avons également soulevé cette question. On constate que les propositions faites aux Nations unies sont maintenant nombreuses et importantes. Il faut que les grandes puissances, qui ont les moyens et qui ne veulent pas envoyer d'hommes puissent dégager les crédits nécessaires pour équiper ces troupes, pour les former et les transporter. Il y a maintenant une très grande urgence.

Nécessaire implication de la communauté internationale

Q - Si la zone humanitaire sûre ne se fait pas, vous parlez de retirer les troupes françaises...

R - Si la communauté internationale ne se mobilise pas, bien entendu, nous ne pourrions assumer - le Premier ministre a été clair sur ce point - indéfiniment la charge de cette opération. Nous sommes allés là pour amorcer les choses, pour réveiller la conscience internationale, et je crois qu'on peut dire que ce premier objectif a été partiellement atteint aujourd'hui. On se rend bien compte que de tous côtés, on se mobilise. Simple, il faut concrétiser cette mobilisation. Nous avons indiqué comme limite de temps la fin du mois de juillet. Nous sommes maintenant au début du mois de juillet. Donc nous avons un mois devant nous pour ob-

tenir cette mobilisation internationale, qui est la seule à même de stabiliser définitivement la situation.

Eventuel recours à la force

Q - A l'intérieur de cette zone humanitaire (...) est-ce que le recours à la force se précise ?

R - Il n'a pas à se préciser. Il a été prévu dès le départ, puisque c'est sous le chapitre 7 de la Charte des Nations unies, comme l'on dit, que l'opération Turquoise s'est déployée. C'est-à-dire que l'utilisation de la force afin - et afin seulement - de protéger les populations est autorisée. Donc dans la zone de sécurité humanitaire a fortiori.

Jugements portés sur l'action de la France

Q - Mais si les massacres reprennent à proximité, il y a un risque que la France soit accusée de complicité ?

R - Il faudrait pour cela une bonne dose de mauvaise foi ! Comment aujourd'hui accuser la France de complicité alors qu'elle est la seule, avec le Sénégal, à s'être portée sur le terrain pour protéger les populations ? Il y a quand même, je l'espère, quelques limites à la désinformation et à la mauvaise foi.

Le seul pays qui aujourd'hui peut se prévaloir d'avoir fait le nécessaire pour sauver des vies, c'est la France. Alors, je souhaite que cet exemple soit imité le plus vite possible, parce que nous n'avons aucune prétention au monopole ou aux privilèges dans cette affaire. Que ceux qui s'inquiètent de ces éventuels développements viennent donc nous aider sur le terrain. C'est l'appel que je lance une fois encore à tout le monde.

Q - On a l'impression que vous arrivez déjà un peu à un point de limite...

R - Je vous l'ai dit. Nous avons clairement indiqué nos objectifs. C'est une opération humanitaire pour un délai limité. Nous n'avons pas changé d'objectif, nous avons toujours dit que l'opération Turquoise se déroulerait sur la moitié du mois de juin et le mois de juillet. Nous n'avons pas changé d'avis et nous n'avons pas l'intention de changer d'avis.

Nations unies - OUA - renforcement de la MINUAR

C'est maintenant à l'ensemble de la communauté internationale, permettez-moi de le répéter, aux pays africains, à l'OUA, aux grandes puissances, qui ont les moyens de le faire, et aux Nations unies de prendre le relais. Nous sommes allés là-bas pour amorcer, je le répète, une intervention internationale de grande ampleur. Il y a eu une prise de conscience, incontestablement. C'est au moins la vertu de l'opération française. Elle en a une autre : c'est que d'ores et déjà - je ne vais pas vous en faire la liste, vous la connaissez - des centaines, pour ne pas dire des milliers de vies, ont été sauvées grâce à l'intervention de la France. Je crois que c'est à l'honneur de notre pays.

Q - Si vous n'avez pas de réponse, vous vous retirerez avant fin juillet ?

R - Si nous sommes incapables de faire en sorte que notre exemple soit suivi, nous l'avons toujours dit :